



Conditions générales de vente OPHOS SYSTEM Serveur de Jeux Online version 1.2 11 JANVIER 2007

CGV « exclusivement » pour nos offres et services de serveurs de jeux Online.

Ophos System société à responsabilité limitée unipersonnel au capital de 800 00 euro.
Siège social : 41, rue Darthe – 94600 Choisy le Roi
Immatriculation : RCS Créteil sous le numéro 484 736 103

1 – SERVICE Ophos System (ophos.com) Serveur de jeux

La société Ophos system (ophos.com) propose des locations de serveurs de jeux en ligne moyennant un paiement de la formule choisie.

La société Ophos system (ophos.com) assure l'ensemble des connexions nécessaires à l'hébergement web et son serveur de jeux Online et ceux 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve de suspendre son fonctionnement pour des maintenances quotidiennes ou des mises à jours périodiques. Le client sera tenu informé dans les plus brefs délais sur le site web <http://serveurs-jeux.ophos.com> des opérations de maintenance ou de mise à jour.

La mise en ligne de la formule choisie ainsi que de ses options se fait dans un délais maximum de 48 heures (jours ouvrables) après vérification du paiement du client sauf cas de force majeure (ex : indisponibilité réseau, matériel)

2 – SERVEUR DE JEUX ONLINE

Tous nos serveurs de jeux online sont pourvus de Hostname qui ne doivent pas contenir de publicité autre que celle de la société Ophos System (sous aucune forme). Le service pourra être suspendu pour cause de non respect de cette condition.

Les serveurs Ophos System ont été configurés avec la fonction Sys_ticrate 300 par défaut. Le client pourra choisir de lui même un Sys_ticrate compris entre 100 et 300 MAXIMUM.

Les offres serveurs de jeux Privés ont obligatoirement un mot de passe serveurs et il ne doit pas être supprimés par le client sous peine de suspension de service pour non respect contractuel sans remboursement possible.

Le HostName de tous nos serveurs de jeux Online doivent toujours commencer (en début) par cette mention exacte suivante :

[FR] Ophos.com | "Votre nom de TEAM" (Il est autorisé d'enlever [FR])

Les clients ne respectant pas cette clause se verraient suspendre leur serveur de jeux et d'hébergement web sur le champ après avoir été prévenus par e-mail pour non respect contractuel sans remboursement possible.

3 – CONTRAT MUTUEL

Nous avertirons par mail tout client ne respectant pas les directives de bonnes utilisations des services fournis par la société Ophos System depuis son portail Ophos.com et celui-ci sera averti sous forme de 3 mails (1 par jour sur une période de 3 jours) adressés au client du serveur de jeux qui est le seul responsable des bonnes mises en conformités de son serveur. Après ce délais, si le client n'a pas mis en conformité son serveur de jeux alors la société Ophos System se réservera le droit de suspendre le service du client sans aucun remboursement possible.

Selon l'article L. 121-20 du Code de la consommation, le client peut prétendre à un remboursement dans un délais de 7 jours. Néanmoins, le client ne pourra pas faire valoir ce droit si le service a déjà été activé pendant ce délais légal de retractation de 7 jours (Un e-mail de confirmation de l'activation de son hébergement internet faisant foi). Cf : Article L. 121-20-2 (1°) du code de la consommation.

4 – LES OPTIONS POUR LES SERVEURS DE JEUX

Le client dispose lors de la souscription de son offre de serveur de jeux, de trois (3) options payantes :

SYS_TICRATE 1000 pour CS 1.6
TICRATE 100 pour CS:Source

PINGBOOST 3

NOPUB

Le tarif unitaire de chaque option est de cinq (5) euros TTC par mois en plus d'un serveur de jeux Ophos.com. Ces options, ne peuvent être souscrits uniquement que pendant un nouvel achat ou un renouvellement d'une offre serveur de jeux sur Ophos.com. Elles ne peuvent en aucun cas être ajoutées en cours de contrat.

5 – IDENTIFICATION DU CLIENT

Pour souscrire à une offre serveur de jeux Online de la société Ophos System le client (personne physique) doit être âgé de 18 ans minimum et d'avoir la pleine capacité juridique. Le client communiquera à la société Ophos System toutes les informations exactes demandées par la société Ophos System.

Le client doit toujours maintenir des coordonnées valides et exactes. La société Ophos System ne pourra pas être tenue responsable des conséquences qui pourrai provenir de mauvaises coordonnées de son client.

Le client a un droit de modifications de ses données informatiques relative à la lois informatique (CNIL - Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique)

6 – PERSONNE MINEUR

Le client s'engage à prendre toutes les précautions nécessaire pour assurer la protection des mineurs utilisant les services de la société Ophos System. Le client est responsable de l'utilisation par un mineur des services (jeux online) de la société Ophos System.

7 – RESPONSABILITE

La société Ophos System est tenu par un obligation de moyens de fournitures.

Ophos System assure une disponibilité réseau de 99 % de ses serveurs internet, sauf cas particuliers :

problème technique, problème de défaillance serveur, maintenance informatique au niveau des serveurs d'hébergement, cas de force majeure et l'implication d'un tiers ou du client qui serait à l'origine d'une ou des perturbations réseaux. Par ailleurs, la société Ophos System est en droit à tout moment de modifier l'installation technique de ses fournisseurs et son infrastructure tout en gardant un minimum d'équivalence au précédent.

La société Ophos System est responsable uniquement du matériel et de ses logiciels installés sur ses serveurs d'hébergement.

Selon l'infrastructure d'internet dans le monde, Ophos System ne peut garantir un accès (sans coupure), un temps de réponse (vitesse) au site web de son client, par les internautes. Néanmoins nous avons un contrat de garanti SLA avec notre fournisseur de bande passante qui assure la meilleure connexion possible sous pénalité .

Le client s'engage à faire des sauvegardes régulières de ces données pour éviter des pertes de données accidentelles.

Le client est tenu pour seul responsable des données qu'il installe sur les serveurs de la société Ophos System. De plus si ces données perturbs l'infrastructure du réseau Ophos System, le client serait tenu pour seul responsable et ne pourrait engager la responsabilité de la société Ophos System. Par consequent le service serait suspendu et le client ne pourrait avoir aucun remboursement ou dédomagement de la part de la société Ophos System.

La société Ophos System peut être tenue pour responsable qu'en cas de fautes importantes et prouvées.

La société Ophos System est engagée contractuellement en cas de préjudice direct envers le client. Dans tout autre cas, le client ne pourra engager la responsabilité de la société Ophos system pour tout autre préjudice quel qu'il soit : préjudices (technique : perte de données, virus, spam ; financier et commerciaux).

Dans le cas où la responsabilité de la société Ophos system serait retenue, le client ne pourrait prétendre à aucun préjudice indirect tel que perte de clientèle, de chiffre d'affaire ou de bénéfices. Par ailleurs, le montant des réparations est expressément limité au montant payé par le client au titre du dernier mois d'abonnement à la date de l'origine du préjudice.

8 – INFORMATION SUR LE CONTENU DES DONNEES DU CLIENT

Les informations (contenu des pages présentes sur l'espace internet personnel du client) doit obligatoirement lui appartenir, en indiquant clairement le nom et l'adresse du directeur de publication. Le client dégage la société Ophos System de toutes responsabilité à l'égard des tiers résultant du non respect quelque qu'il soit. Par quelconque manière le client ne doit pas porter atteinte à la lois, à l'ordre public, aux bonnes moeurs et aux droits des tiers. La société Ophos System proscrit tout contenu (interdiction d'héberger sur ses serveurs) des sites à caractère pédophile, pirate (mp3, streaming (vidéo), warez, divx, games et tous sites ne respectant pas la loi en vigueur), raciste, antisémite et tout autre contenu pouvant de près ou de loin porter atteinte à la dignité humaine ou animale, ou porter préjudice aux droits de l'homme. Le client s'engage à respecter ces conditions dans le cas où elles ne sont pas respectées la société Ophos system avisera le client par courrier électronique du non respect pour mettre fin à l'offre du client sous vingt-quatre (24) heures. Le client ne pourra faire droit d'aucun remboursement quelconque. Le client sera tenu a une obligation de versement immédiat d'une pénalité contractuelle de cinq cents (500) euros hors taxe par violation constatée, n'étant pas exclusif d'une demande judiciaire de dommages et intérêts. Cette pénalité sera redevable autant de fois que de violations constatées.

Le client s'engage à respecter les règles en vigueur sur internet, l'envoi de courrier électronique non sollicité (spam) à partir d'un des serveurs de la société Ophos system géré est interdit.

Le client s'engage à diffuser un contenu dont il a les autorisations légales pour sa diffusion et le stockage sur son site.

La société Ophos System se réserve le droit de suspendre immédiatement le compte du client s'il n'a pas les autorisations nécessaires pour son stockage ou sa diffusion sur son site internet. De plus, le client sera redevable de la somme due jusqu'à l'expiration de son contrat. La société Ophos System ne fera aucune demande de remboursement envers son client dans le cas présent.

Le site internet du client ou ses biens et ses services ne doit pas établir une quelconque infraction à la loi. La société Ophos System n'est pas tenue de vérifier si la présentation du contenu qu'héberge le client sur nos serveurs ou de ses biens et services sur le web constitue une quelconque infraction à la loi.

Cependant, si la société Ophos System remarque une infraction à la loi, elle suspendra immédiatement l'accès à la page web litigieuse. La société Ophos System informera le client par mail le plus rapidement possible. La société Ophos System ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de saisie de l'autorité publique ou de demande en justice.

9 – OFFRE TARIFAIRE ET MODE DE PAIEMENT

La liste des tarifs en vigueur se trouve sur le site www.ophos.com. La société Ophos System, après vérification que le paiement du client a bien été effectué activera l'offre choisie par le client. La société Ophos System se réserve le droit de hausser ses tarifs à tout moment pendant le cours du contrat du client. Par conséquent, le client sera informé de cette augmentation tarifaire envisagée et des droits du client (son opposition), dans les dix (10) semaines à compter de la réception du message. La nouvelle modification des tarifs sera acquise si pendant ce délai imparti le client ne s'y oppose pas par lettre écrite stipulant sa résiliation de son contrat le liant à la société Ophos System.

Pour tout paiement effectué en retard, la société Ophos System est en droit de suspendre l'(es) offre(s) et/ou service(s) de son client à tout moment sans délai ni préavis. Par ailleurs, en cas de suspension de(s) l'offre(s) et/ou d'un service(s), le client prendra à sa charge les frais de réactivation de(s) offre(s) choisie(s), qui s'élèvent au montant de quinze (15) euros hors taxes.

Les modes de paiement acceptés par la société Ophos System sont : carte bleue, virement bancaire et chèque à l'ordre de la société Ophos System.

La société Ophos System se réserve le droit de modifier à tout moment ses CGV qui s'appliqueront immédiatement aux directives postérieures à celle-ci.

Le client peut par E-mail manifester son désaccord sous sept (7) jours à partir de la date de mise en ligne des nouvelles CGV.

10 – RESILIATION

Le contrat pourra être résilié à sa date anniversaire. Elle peut être aussi résiliée par l'une des parties. Le client ne pourra prétendre à aucun dédommagement et/ou remboursement pour une résiliation anticipée du contrat.

11 – LITIGES

Les conditions de la société Ophos System sont soumises à la loi française. En cas de désagréments d'applications, le client aura la possibilité avant toutes actions en justice de rechercher une solution amiable. Dans le cas échéant seuls les tribunaux français seront compétents.